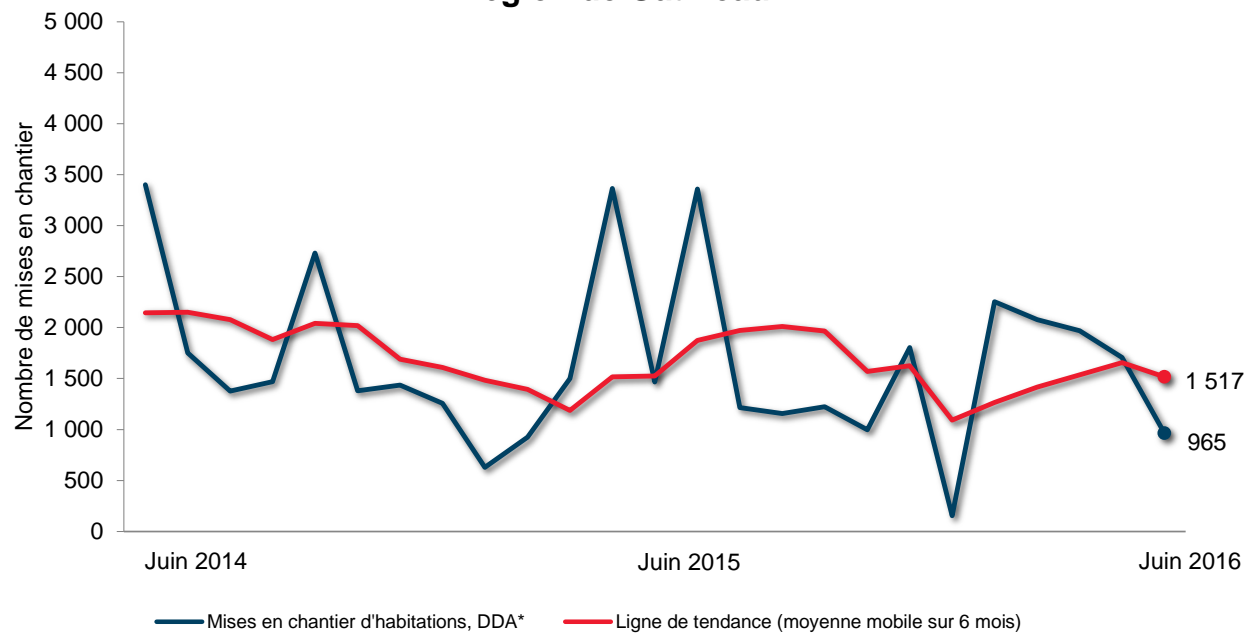


Mises en chantier d'habitations Région de Gatineau



* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations juin 2016

RMR ¹ d'Ottawa-Gatineau (partie Québécoise)	mai 2016	juin 2016
<i>Tendance</i> ²	1 657	1 517
<i>DDA</i>	1 706	965
	juin 2015	juin 2016
Données réelles		
juin - maisons individuelles	40	38
juin - logements collectifs	92	52
juin - tous les logements	132	90
janvier à juin - maisons individuelles	148	94
janvier à juin - logements collectifs	566	627
janvier à juin - tous les logements	714	721

Source: SCHL

¹Région métropolitaine de recensement

²La tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA). En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels et trimestriels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années passées.

Données détaillées disponibles sur demande

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Juin 2015 et 2016

	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	40	38	46	31	0	8	46	13	132	90

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Cumul annuel 2015 et 2016

	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	148	94	251	138	139	215	176	274	714	721

Source: SCHL

¹ Région métropolitaine de recensement

² On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).